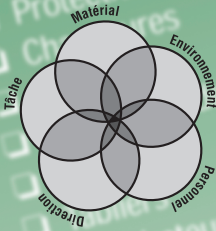


2^e édition
(révisé)



Guide de référence des

COMITÉS
de santé et de sécurité



Centre canadien d'hygiène
et de sécurité au travail

SÉCURITÉ EN ...
machines

Résumé

Un comité de santé et de sécurité est une équipe mixte travailleurs-direction qui aide l'employeur à fournir et à maintenir un lieu de travail sécuritaire. Dans la plupart des provinces et territoires du Canada, il est obligatoire de mettre sur pied un comité de santé et de sécurité. Même dans les lieux de travail où un tel comité n'est pas exigé par la loi, les avantages d'un comité mixte qui s'occupe des besoins en matière de santé et de sécurité au travail sont largement reconnus. Par conséquent, on a tendance à créer un comité volontaire même là où cela n'est pas obligatoire.

Le comité de santé et de sécurité est un organe consultatif, dont le rôle consiste à veiller à la santé et à la sécurité au travail, et non pas un organe chargé d'appliquer la loi. Le comité recommande des mesures à la direction qui a le pouvoir d'apporter des changements en vue d'atteindre les buts et objectifs visés. Voici quelques-unes des activités importantes du comité :

- ✎ tenir régulièrement des réunions (au moins autant de réunion que l'exige la loi);
- ✎ repérer les risques en milieu de travail et recommander des mesures correctives;
- ✎ donner suite aux préoccupations des employés en ce qui concerne la santé et la sécurité;
- ✎ aider la direction à élaborer et à mettre en œuvre des pratiques de travail sécuritaires et des procédures d'urgence;
- ✎ participer au développement, l'exécution et la surveillance des politiques et programmes de santé et sécurité
- ✎ participer aux inspections du lieu de travail;
- ✎ participer aux enquêtes sur les accidents ou incidents;
- ✎ contribuer à régler les cas de refus de travailler;
- ✎ promouvoir l'éducation et la formation sur la santé et sécurité.

Ce guide aidera les membres des comités, les gestionnaires et les professionnels de la santé et de la sécurité à mettre sur pied un comité qui fonctionnera de façon efficace.

Table des matières

<i>1^{ère} partie</i>	Comité de santé et de sécurité – Notions élémentaires	
	1. Qu'est-ce qu'un comité de santé et de sécurité?	2
	2. Responsabilités du comité de santé et de sécurité	3
<i>2^e partie</i>	Mise sur pied d'un comité de santé et de sécurité	
	1. Qui assume la responsabilité de mettre sur pied un comité?	6
	2. Lignes directrices concernant la formation d'un comité de santé et de sécurité	14
<i>3^e partie</i>	Moyens d'assurer l'efficacité du comité	
	1. Démontrer l'engagement de la direction . . .	22
	2. Définir les rôles, les responsabilités et les procédures	24
	3. Établir des procédures et des lignes directrices pour les réunions du comité . .	30
	4. Mesurer l'efficacité d'un comité	38
<i>4^e partie</i>	Reconnaissance des risques dans le lieu de travail	
	1. Responsabilités du comité	46
	2. Types de risques	46
	3. Méthodes de reconnaissance des risques .	60
	4. Déclaration des risques	63
	5. Inspections du lieu de travail	64
<i>5^e partie</i>	Enquête sur les accidents	
	1. Quels types d'accidents doivent faire l'objet d'une enquête?	90
	2. Objet d'une enquête sur un accident? . . .	91
	3. Le processus d'enquête sur les accidents .	93
	4. Détermination de la cause fondamentale .	97
	5. Recommandations	101
	6. La déclaration écrite	102

6^e partie

Contrôle des risques professionnels

1. Établissement des priorités 108
2. Stratégies de contrôle des risques 109
3. Pratiques de contrôle des risques 111
4. Prévention des incendies 115
5. Premiers soins 116
6. Formation des employés 117
7. Limites d'exposition 119

7^e partie

Législation en matière de santé et de sécurité

1. Législation canadienne en matière de SST 128
2. Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) 133
3. Fiches signalétiques (FS) 140
4. Législation des États-Unis en matière de SST 143

8^e partie

Sources d'information

1. Ministères et services gouvernementaux canadiens ayant des responsabilités importantes en matière d'hygiène et de sécurité du travail 148
2. Organismes fédéraux d'hygiène et de sécurité du travail aux États-Unis 153
3. Département professionnels de sûreté et de santé d'état 157

Annexes

- A1. Programme de SST – Liste de contrôle . 166
- A2. Choix d'un consultant 171
- A3. Abréviations 174

CRITÈRES D'ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (conformément à la législation en matière de SST)

	QUAND DOIT-ON ÉTABLIR UN COMITÉ?	NOMBRE DE MEMBRES	REPRÉSENTATION
Canada : Gouv. Fédéral	Obligatoire – 20 employés ou plus	Au moins 2	Au moins la moitié des membres représentent les employés
Colombie-Britannique	Obligatoire – 20 employés ou plus ou lorsque cela est exigé par décret	Pas moins de 4	Au moins la moitié des membres doivent être des représentants des travailleurs
Alberta	Sur l'ordre du ministre	Au moins 3 et pas plus de 12	Au moins 2 employés et un représentant de l'employeur ou au moins la moitié des membres doivent être des employés
Saskatchewan	Obligatoire – 10 employés ou plus	Au moins 2 et pas plus de 12	Au moins la moitié des membres doivent représenter les employés

COMPAGNIE ABC

Le 1er janvier 2002

À tous les employés,

À la Compagnie ABC, la sécurité et la santé de nos employés passent avant tout. La direction s'engage à prendre toutes les mesures possibles pour empêcher les blessures et maintenir la salubrité du milieu du travail.

À cette fin :

1. tous les surveillants sont chargés de veiller à ce que leurs employés apprennent à utiliser les méthodes de travail approuvées afin d'obtenir un rendement optimal sans accident ni blessure. Ils doivent aussi s'assurer que les employés utilisent des méthodes de travail sécuritaires et respectent tous les règlements qui s'appliquent;
2. tous les employés doivent appuyer le programme de sécurité et de santé au travail, penser à la sécurité et à la santé dans leurs activités quotidiennes et veiller à utiliser des méthodes de travail sécuritaires et à respecter tous les règlements pertinents;
3. tout le personnel est responsable de la mise sur pied de ce programme;
4. toutes les lois et tous les règlements pertinents sont intégrés à notre programme et en constituent les normes minimales;
5. tous les employés doivent travailler en toute sécurité et suivre les règles de l'entreprise en matière de sécurité. Pour plus d'information, communiquer avec votre surveillant, un membre du comité de santé et de sécurité ou le service des ressources humaines.



Le président
Pierre Dupont

Source : « Programme de sécurité et de santé dans votre lieu de travail » (adaptation). Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, 1994.

Exemple

FEUILLE D'ANALYSE DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Industrie : Construction

Activité : Réparation des routes Travail : Réfection de la chaussée

Tâche	Personne chargée de l'exécuter	Risques	Mesures de prévention des blessures/accidents
Utilisation d'un marteau	Pierre Lamarre perforateur	- bruit - vibration	- protecteurs d'oreilles - gants amortisseurs de vibrations

Dispositions législatives applicables : Loi sur la santé et la sécurité au travail et son Règlement d'application (voir la loi et le règlement de votre province ou territoire)

Date: _____

Fait par : _____

5. Inspections du lieu de travail

Les comités de santé et de sécurité planifient, effectuent et surveillent les inspections du lieu de travail qui constituent un volet important du programme global de santé et de sécurité au travail, et présentent des rapports sur ces inspections.

But

Les inspections permettent aux membres du comité :

- ✎ d'écouter les préoccupations des employés et des superviseurs;
- ✎ de mieux comprendre les emplois et les tâches;
- ✎ d'identifier les risques existants et potentiels;
- ✎ de déterminer les causes sous-jacentes des risques;
- ✎ de surveiller les mesures de contrôle des risques (équipement de protection individuelle, mécanismes techniques, politiques, procédures);
- ✎ de recommander des mesures correctives.

Aspects à examiner

Lors de chaque inspection, il faut répondre aux questions suivantes : Qui? Quoi? Où? Quand? Comment? Il faut aussi porter une attention particulière aux éléments qui sont les plus susceptibles d'engendrer des conditions dangereuses ou nuisibles pour la santé en raison de facteurs tels que les suivants : stress, usure, choc, vibration, chaleur, corrosion, réaction chimique ou mauvais usage. Il faut inspecter chaque fois la totalité des aires de travail, y compris les aires où l'activité est moindre, telles que les parcs de stationnement, les aires de repos, les aires d'entreposage du matériel de bureau et les vestiaires.

Différentes équipes d'inspection peuvent examiner différents aspects du lieu de travail. Les équipes peuvent répartir leurs secteurs de responsabilité de deux façons :

- ✎ selon le lieu (chantier, entrepôt, installations d'entretien, bureau, chaîne de production), ou
- ✎ selon la catégorie d'éléments (outils, bâtisses, services publics, matériaux, équipement mobile).

Cette répartition entraîne la production de rapports d'inspection distincts par chaque équipe, basés sur le lieu ou la catégorie de risque. Les équipes devraient faire alterner leurs secteurs de responsabilité d'un mois à l'autre.

3. Pratiques de contrôle des risques

Ventilation

La ventilation a pour but de contrôler les contaminants de l'air, la température et l'humidité dans le milieu de travail et de fournir de l'air neuf. Il existe deux types de ventilation :

Ventilation par aspiration à la source

Les systèmes de ventilation par aspiration à la source retiennent et éliminent les contaminants à proximité de leur source.

Ce type de ventilation est utilisé lorsque :

- ✎ les contaminants libérés sont toxiques
- ✎ les sources de contaminants sont localisées (contaminants libérés dans une zone restreinte)
- ✎ les employés peuvent y être exposés directement.

La ventilation par aspiration à la source est utilisée habituellement pour la projection abrasive, le broyage, le polissage, la peinture par jet, les cuves ouvertes de solvant et l'entreposage de substances chimiques toxiques.

Ventilation générale ou par dilution

La ventilation par dilution consiste à évacuer l'air contaminé pour le remplacer par de l'air frais de manière à réduire la concentration de contaminants dans l'air du milieu de travail.

La ventilation par dilution convient aux endroits où :

- ✎ les contaminants libérés sont relativement non toxiques;
- ✎ la quantité de contaminant n'est pas excessive,
- ✎ le contaminant est libéré très loin de la zone de travail des employés
- ✎ les sources d'émission sont séparées par de grandes distances dans la zone de travail.